

08 NOV. 1972

0450 /J. S. 4.15.-

Monsieur RUGAGI Juvénal,
Capitaine de l'Equipe "TEMPETE SPORTS"
B.P. 179
KIGALI.-

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 10 Octobre dernier par laquelle vous demandez une assistance matérielle et technique.

Il est vrai que l'un des objectifs que vise mon Département est de reprendre rapidement le sport dans le Pays. C'est dans cet esprit que j'apprécie à sa juste valeur toute initiative dans ce domaine.

Compte tenu des moyens matériels et financiers encore limités dont disposent mes Services, je ne peux mettre à la disposition de votre Equipe qu'un ballon de Basketball.

Etant donné que les activités sportives de votre équipe se situent dans la ville de Kigali, il est indispensable que vous travailliez dans le cadre du Comité récemment mis sur pied.

Pour me permettre de tenir à jour une documentation sur toutes les équipes naissantes, vous voudrez bien me faire parvenir, des informations détaillées sur l'organisation de votre club.-

LE SECRETAIRE D'ETAT A LA
JEUNESSE ET AUX SPORTS,
LE CAPITAINE BIZIMANA A.-

